

«Le documentaire social se distingue du documentaire tout court et des actualités de la semaine par le point de vue qu'y défend nettement son auteur. Ce documentaire social exige que l'on prenne position car il met les points sur les i. S'il n'engage pas un artiste, il engage au moins un homme. Ceci vaut bien cela. Et le but sera atteint si l'on parvient à révéler la raison cachée d'un geste, à extraire d'une personne banale et de

hasard sa beauté intérieure ou sa caricature, si l'on parvient à révéler l'esprit d'une collectivité d'après une de ses manifestations purement physiques. Et cela, avec une force telle que, désormais, le monde qu'autrefois nous côtoyions avec indifférence, s'offre à nous malgré lui au-delà de ses apparences. Ce documentaire social devra nous dessiller les yeux.» Jean Vigo (1905-1934) Texte écrit en 1930 pour la revue Ciné-Club.

Docu-Club

L'enfant marchandise

Hubert DUBOIS – France – 2007 – 54 minutes

FORMES D'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS

Comme le trafic de la drogue et le trafic d'armes, l'exploitation sexuelle et commerciale des enfants représente l'un des plus grands commerces illégaux dans le monde.

Il existe trois formes principales et étroitement liées de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales : la prostitution enfantine, la pornographie enfantine et le trafic des enfants à des fins sexuelles. Le tourisme sexuel impliquant des enfants constitue un aspect de la prostitution enfantine.

Ces formes d'exploitation sont liées les unes aux autres.

La Déclaration et le Plan d'Action adoptés à l'occasion du Congrès Mondial de Stockholm (1996) ont défini cette grave violation des droits de l'enfant de la façon suivante :

« **L'exploitation sexuelle commerciale des enfants à des fins commerciales est une violation fondamentale de leurs droits. Elle comprend l'abus sexuel par l'adulte et une rétribution en nature ou en espèces versée à l'enfant ou à une ou plusieurs tierces personnes. L'enfant y est traité comme un objet sexuel et comme un objet commercial. L'exploitation sexuelle des enfants à fins commerciales constitue une forme de coercition et de violence exercée contre les enfants, et équivaut à un travail forcé et à une forme contemporaine d'esclavage** » .

L'exploitation sexuelle des enfants est considérée internationalement comme une violation des droits de l'enfant et la quasi-totalité des pays se sont engagés à lutter contre en signant la Convention Internationale des droits de l'enfant, qui reconnaît cette violation dans son article 34. Les Etats ont régulièrement réitéré cet engagement au cours des Congrès internationaux contre l'exploitation sexuelle des enfants de Stockholm (1996), Yokohama (2001) et Rio de Janeiro (2008).

Chiffres : Il est difficile de chiffrer le nombre d'enfants victimes, d'abuseurs, de proxénètes, de trafiquants, etc., dans la mesure où il s'agit d'une activité clandestine. D'autre part, ce phénomène étant bien souvent tabou, certains pays ne le reconnaissent pas, le mésestiment et ne le quantifient donc pas. Les données existantes doivent donc davantage être considérées comme des estimations.

Selon l'OIT, 1.2 millions d'enfants sont victimes de travail forcé (dont l'exploitation sexuelle) consécutif à la traite.

Selon certaines estimations, 1.8 millions d'enfants seraient victimes d'exploitation sexuelle.



Au programme ce soir

23 Mars 2012

L'ANATU'RE

Un film de Sylvie Coren et Henri Bokilo

L'enfant marchandise

d'Hubert DUBOIS

Avec la participation de Magali FABRE



Projection au local de la Dionysversité
4, place Paul Langevin à Saint-Denis
Vendredi 23 Mars 2012 - 19 h 30



L'ensemble des textes et des photos est issu du site internet de l'ECPAT France
End Child Prostitution, child pornography And Trafficking of children for sexual purposes



Prostitution enfantine

L'exploitation sexuelle des enfants par la prostitution est un problème mondial. On peut considérer qu'il existe des enfants prostitués dans absolument tous les pays. Cependant, les pays pauvres sont davantage touchés que les pays développés. Dans certains pays elle a existé pendant des siècles.

Elle s'est intensifiée ces dernières années car de plus en plus d'enfants sont vulnérables, et, parallèlement, la demande des clients est croissante, notamment avec l'arrivée de clients étrangers. Cette « activité » est donc lucrative pour les exploitateurs.

(...)

Dans les pays industrialisés, la prostitution enfantine existe également et sévit gravement dans certains endroits. Toutes les capitales européennes ainsi que les grandes villes américaines connaissent une prostitution de mineurs.

Si ces villes sont fréquemment le point d'arrivée des trafics internationaux, les enfants qui y sont prostitués ne sont pas seulement des étrangers mais aussi des nationaux de ces pays.

Les clients de ces enfants prostitués sont des locaux comme des touristes.

Principaux constats en France

Statistiques

Plusieurs milliers de mineurs sont victimes de prostitution sur le territoire français. Les pouvoirs publics en minimisent bien souvent l'importance, mais les acteurs de terrain constatent eux la réalité d'une telle exploitation et l'augmentation du nombre d'enfants victimes.

Origine des mineurs prostitués (non exhaustif)

- Europe de l'est: Albanie, Ukraine, Bulgarie, République Tchèque, Roumanie, Russie
- Afrique : Sierra Léone, Nigeria, Ghana, Cameroun, Maghreb
- Asie : Afghanistan, Sri Lanka, Inde, Chine
- France

Situations de ces mineurs

Les mineurs français

Les services sociaux ont des difficultés à les identifier. Il s'agit souvent de mineurs déjà connus du système de protection judiciaire ou en situation de rupture avec leur milieu familial.

Parfois aussi, les mineurs sont dans un schéma familial et scolaire classique mais se prostituent pour accéder à des biens de consommation. Ils n'identifient pas forcément cette pratique comme de la prostitution. Il s'agit aussi bien souvent d'une forme d'autodestruction.

Les mineurs étrangers

Les mineurs étrangers en situation de prostitution sont souvent victimes de trafic. En grande précarité économique, entrés sur le territoire de façon illégale, ignorant le français et leurs droits, ils sont obligés de

se prostituer.

Beaucoup de mineurs étrangers isolés vivant sur le territoire français sont inconnus des services sociaux et judiciaires. Parfois ils sont repérés mais souvent déclarés majeurs en raison des erreurs courantes de l'expertise osseuse à laquelle ils sont soumis. Ils sont alors reconnus comme adultes, et se retrouvent en situation illégale sur le territoire français sans bénéficier d'aucune protection.



"Ny, 18 ans se prépare pour aller travailler. Il y a 5 ans, une connaissance l'a vendu à un bordel de province où un vieux chinois l'a dépucelée. Depuis quelques mois, Ny vit au "Building", et se prostitue dans les parcs publics. Elle a 2 ou 3 clients par nuit, et reverse tout son argent à sa mère. Elle aimerait être coiffeuse."

Aide apportée à ces mineurs

Qu'il s'agisse de mineurs français ou étrangers, au delà des problèmes liés à l'identification, le système de protection existant manque de moyens et de structures adaptées (soutien psychologique et social adapté aux victimes d'exploitation sexuelle, intermédiaires, etc.).

Les besoins spécifiques de ces mineurs sont donc rarement pris en compte. Par ailleurs, leur rapatriement ne prend bien souvent pas en compte l'obligation de s'assurer qu'ils ne retomberont pas dans les mains des trafiquants et/ou proxénètes.

Tout au long de la procédure de ce qui devrait être la prise en charge de ces mineurs, il y a une contradiction très forte entre le statut d'enfant en danger et celui d'immigrant illégal. Pourtant, le droit français et international accorde la même protection à tout enfant, quelle que soit sa nationalité et sa situation.

Le tourisme sexuel impliquant des enfants

Le tourisme sexuel avec des enfants est une déviance du tourisme par laquelle des enfants, filles ou garçons, sont mis à disposition, dans des pays du tiers-monde, de clients étrangers pour satisfaire leurs désirs sexuels.

Pourquoi le tourisme sexuel impliquant les enfants se développe t'il ?

Le développement récent de ce phénomène est lié à différents facteurs dont la pauvreté grandissante dans les pays du Sud et l'augmentation des flux de voyageurs due à la démocratisation du voyage.

D'autres facteurs pouvant être pris en compte sont l'existence d'une demande pédophile ou encore le contexte du voyage qui crée un climat d'anonymat; le touriste se retrouve loin des codes sociaux qui déterminent habituellement son comportement dans son pays d'origine.

Les pays touchés :

Cette forme d'exploitation des enfants ne se cantonne pas à quelques destinations exotiques (Thaïlande, Brésil) mais sévit partout à travers le monde. Les destinations de tourisme sexuel évoluent rapidement et fréquemment. Dès que la prévention et les efforts de protection s'intensifient dans un pays, les touristes sexuels qui recherchent des enfants ont tendance à se rendre dans un pays voisin.

Ce phénomène de « migration du fléau » s'est notamment produit au Cambodge, Laos, Vietnam du fait de la mise en place en Thaïlande d'une politique de prévention et de répression pour lutter contre le tourisme sexuel impliquant les enfants. Au delà de l'Asie, de nombreux pays en Amérique centrale et du sud (Brésil, Bolivie, Cuba, République Dominicaine..), en Afrique (Afrique du Sud, Zambie, Kenya, Madagascar, Sénégal, Maroc, Cameroun..) ou en Europe de l'est sont victimes de ce fléau.

On constate que le développement du tourisme dans un pays pauvre entraîne quasi inéluctablement une augmentation de la prostitution enfantine.

Les pays émetteurs :

A l'inverse, les pays « émetteurs » de touristes sexuels sont avant tout des pays occidentaux : pays d'Europe de l'ouest, Australie, Etats-Unis, Canada, Nouvelle Zélande, Japon, mais également Corée, Chine, Russie, etc. La suprématie économique des pays émetteurs et l'absence de lois des pays récepteurs sont des raisons souvent évoquées pour expliquer ces flux du Nord vers le Sud. Certains individus riches de pays pauvres sont par ailleurs à l'origine d'un tourisme sexuel intra continental.

Qui sont ces touristes ?

Les touristes sexuels préférentiels ont, de préférence, des rapports avec des enfants pré-pubères ou adolescents, et, bien souvent, voyagent dans ce but.

Les touristes sexuels occasionnels n'organisent

pas leur déplacement avec l'intention d'abuser d'enfants. Ce sont des individus qui, sur place, se laissent tenter par une occasion qui se présente, et passent à l'acte avec des jeunes qui peuvent être pré-pubères ou non.



Une jeune prostituée prie devant un bar fréquenté par des touristes dans l'un des célèbres quartiers de tourisme sexuel dans le centre ville.

Contrairement à ce que l'on a tendance à croire, les touristes sexuels occasionnels sont très nombreux. Leur passage à l'acte, incompréhensible a priori, résulte de plusieurs facteurs engendrés par la situation particulière des voyages : sentiment de puissance du fait de la supériorité économique, désir de nouvelles expériences, sentiment d'impunité etc.

Les touristes sexuels utilisent fréquemment des arguments économiques ou culturels pour justifier leurs actes et se déculpabiliser. Il s'agit en fait de préjugés erronés :

« **La prostitution enfantine constitue un soutien financier pour l'enfant et sa famille** »

FAUX : La pauvreté ne peut justifier que l'enfant soit réduit à l'état de marchandise et d'objet sexuel. De plus, dans la majorité des cas, l'argent ne va pas à l'enfant ou à sa famille mais à des proxénètes.

« **Les traditions culturelles de ce pays permettent d'avoir des relations sexuelle avec un enfant** »

FAUX : L'exploitation sexuelle commerciale des enfants est universellement réprouvée puisque interdite par la Convention internationale des droits de l'enfant qui a été ratifiée par 191 pays. L'âge précoce du mariage dans certaines cultures ou la possibilité pour des mineurs de consentir à des relations sexuelles ne peuvent justifier la prostitution enfantine qui est une exploitation de l'enfant.



L'ANATURE

(2008) De Sylvie Coren et Henri Bokilo

On voit souvent dans les rues de Saint-Denis sa grande silhouette, juchée sur un vélo d'âge incertain, le regard au loin, éclairé d'une once d'ironie affectueuse et un léger sourire aux lèvres. Henri Bokilo, c'est lui, est devenu depuis 1994 une figure dionysienne. Après une enfance en Franche-Comté (« j'étais un enfant rêveur ; j'aimais ramasser des fossiles et j'ai découvert le monde par le sol »), des études à Strasbourg, il débarque à Paris en 1984, « attiré par les lumières de la capitale », sourit-il. Avec un objectif : devenir photographe, sa première passion. « Je fus technicien de labo, j'ai travaillé en studio, je me suis mis à mon compte et, du point de vue artistique, je tendais vers l'abstraction », énumère-t-il. Mais au bout d'un temps, la photo le sature. « J'avais envie de quelque chose de manuel. » Il peint, puis crée du volume avec la sculpture et des installations. « Je refuse les cloisons », dit-il.

Mais la photo ne l'abandonne pas : depuis quelques années, par le biais du numérique, il y revient, heureux de pouvoir traiter toute la chaîne, de la prise de vue au traitement final. « Et sans produits chimiques ! » Car Henri est écologiste. Un vrai. « C'est un choix philosophique et politique, une façon de vivre. Je ne sépare pas le politique de l'écologie. Le



combat à mener est global. » Et il le vit : investi dans le mouvement social et la lutte syndicale, il a monté avec succès une section Sud là où il travaille, au cinéma Gaumont Alésia à Paris. « Je suis hôtesse d'accueil », rigole-t-il avant de devenir plus sérieux : « C'est un boulot alimentaire, mais je suis attaché à l'idée du cinéma gardant un lien humain avec les spectateurs. » Face au pop-corn, c'est de plus en plus difficile. « C'est pourquoi, lorsque je vais voir un film, c'est à l'Écran ! »

Ce temps partiel laborieux lui permet d'enrichir sa vie artistique, associative et familiale. Père d'une petite fille malienne adoptée, « née à Saint-Denis », précise-t-il, il a vite rejoint l'Adada. « Au départ, je suis arrivé de Paris pour un logement plus grand. Mais peu à peu, en fréquentant certains lieux, en rencontrant des gens, on découvre une vie dionysienne de village, où les liens se tissent. » Ce qui lui plaît dans l'Adada, c'est l'envie de faire ensemble. À l'image du festival Excroissance et de la gestion, collective, du Soixante. Et de sa façon bien à lui de tracer son sillon ; de faire des photos et d'esquisser dessins et peintures, « quelque chose d'intime, une recherche personnelle ». Mais, ce qui l'attire de plus en plus, c'est travailler en harmonie avec la nature. Dans l'Oise, où ses pas le guideront sans doute un jour, il travaille le bois vivant, le sculpte. « Il y a une cohérence avec ce dont j'ai envie : respecter ce qui vit, régénérer la nature... » Un projet de vie se dessine, discret et tenace, patient et certain, logique finalement. Fidèle à une certaine idée de la vie et des hommes. En tout cas de la sienne et de ceux qui veulent bien la partager avec lui.

Article de Benoît Lagarigue dans le «Journal de Saint denis» (12 Juin 2009)

